PLU de Paris : ce qui inquiète les milieux parisiens

La mairie de Paris est en train de finaliser le premier PLU bioclimatique, qui pourrait être soumis au Conseil de Paris en avril. Ce plan dictera l'évolution de la physionomie de la capitale pour au moins une dizaine d'années. Les milieux économiques tentent d'arracher des assouplissements, car ils craignent que la présence de logements sociaux ne rende les programmes impossibles à équilibrer et ne fasse chuter la valeur des bureaux. La CCIP salue la création de quartiers fortement verdis et la mairie veut réduire la place des bureaux au profit du logement et de la protection du commerce.



Plan d'urbanisme : ce qui inquiète les milieux économiques parisiens

- La mairie finalise actuellement le premier PLU bioclimatique, qu'elle pourrait soumettre au Conseil de Paris en avril. 🌑 L'équipe d'Anne Hidalgo veut réduire la place des bureaux au profit du logement, tout en protégeant le commerce.

Cest un document clé, aussi ambi tieux qu'un programme de manda-ture. Et, pour la Mairie de Paris, le dossier le plus explosif de l'année. Le tout premier plan local d'urbanisme tout premier plan local d'urbanisme (PLU) bioclimatique, qui pourrait être soumis à un Conseil de Paris ex-ceptionnel en avril, dictera l'évolu-tion de la physionomie de la capitale pour au moins une dizaine d'années, traduisant les priorités d'Anne Hi-dalgo. Comment verdir la ville face daigo. Comment vertur la viue face au changement climatique ? Paris doit-il, faute de foncier, reconstruire plutôt que construire ? Faut-il plus de logements et moins de bureaux ? Comment sanctuariser les commer-

comments ancuarser es commenters, les activités productives ?
Très politique, le sujet est aussi éminemment économique. Dans la dernière ligne droite, les milieux économiques tentent d'arracher des assouplissements, par exemple pour les projets très créateurs d'emplois. Le 20 janvier, une soixantaine piois. Le 20 janvier, une soixantaine de leurs représentants ont pu expri-mer leurs inquiétudes au chef d'or-chestre de ce PLU, le premier ad-joint PS à la maire chargé de l'urbanisme, Emmanuel Grégoire. « L'économie étant singulièrement absente de ce PLU, il nous paraissait essentiel de faire entendre la voix des employeurs et des entreprises, qui ont un rôle fondamental dans l'attractivité de Paris », plaide Charles Znaty, le président du Medef Paris.

Logements sociaux

Logements sociaux
Dautant qu'un virage majeur s'annonce. Pour les écologistes, qui pèsent lourd dans la majorité municipale, ce PLU bicolimatique doit être
l'occasion de diminuer la place des
immeubles tertaires au profit d'espaces verts et de logements. « Il faut
dire urbit et orbi qu'on arrête letertiaire. Il y a 20 millions de mètres carrés
de hurenur à Paris. C'es homes. re. Il y a 20 millions de mètres carrés de bureaux à Paris, c'est beaucoup trop », selon le conseiller de Paris écologiste Emille Meunier. - On peut raisonnablement se fizer l'objectif de réduire la surface de bureaux au profit de logements ou d'autres activités sans attenter à l'attractivité de Paris », abonde Emmanuel Grégoire, évoquant des « quartiers fortement embolisés par les activités tertaires » et la nécessité de préserver les équi-



Ce plan dictera l'évolution de la physionomie de la capitale pour au moins une dizaine d'années

libres territoriaux de la métropole, menacés par l'engouement pour le marché des bureaux parisien. Le PLU actuel a donné des résultats, PLU actue l a donné des résultats, «mais pas à la hauteur souhaitée », martèle-t-il. Pour y parvenir, Paris veut étendre son système de « pas-tillage », imposant d'ajouter des lo-gements sociaux en cas de restruc-tur at i on d'un i mm euble. Il s'appliquerait à l'avenir à certains

« Les investisseurs ont une aversion au risque. Vont-ils pouvoir satisfaire aux exigences du décret tertiaire et à celles du nouveau PLU ? » CHARLES ZNATY Président du Medef Paris

actifs de bureaux. La mairie envisa-ge « un gros millier » de pastillages, mais « nous sommes prêts à faire évoluer la liste si on nous avance de évoluer la liste si on nois sourace de bonsarguments » « Cettelépéed Da-moclès inquiète les professionnels. Les investisseurs ont une aversion au risque. Vontiès pouvoir obtenir leurs autorisations et satisfaire à la fois aux exigences du décret terriaire et à celles du nouveau PLU? » relève Charles Znaty.

Ateliers de fabrication

Certains craignent que la présence de logements sociaux ne rende les programmes impossibles à équilibrer et ne fasse chuter la valeur de ces bureaux. « Derrière les grands investisseurs, il y a souvent des milinvestisseurs, il y a souvent des mi-lions de petits porteurs avec un pla-cement dans l'immobilier de bu-reaux, lié à une assurance-vie de pagnge retraite », glisse de son côté le président du Medef Paris. Autre inquiétude : que ce pastillage ne dé-courage des implantations inter-nationales. Des craintes balayées par Emmanuel Grégoire : « Au pire, cela créerait un petit coup de froid sur le marché de l'immobilier tertiaire. » Les professionnels s'interrogent sur d'autres modifica-tions, comme la « mixité fonction-

tions, comme la « mixité fonction-nelle » prévoyant de faire de la place pour du logement, des activi-és commerciales ou artisanales en cas de restructuration lourde. La vigilance est également de mise chez les artisans et commer-çants, certains sont critiques, d'au-tres soulignent des avancées. La CCI Paris Ile-de-France salue la créa-tion de secteurs de protection au-tour des commerces isolés, des grands magasins ou même des gagrands magasins ou même des ga-res ou tiers-lieux. « Ce sera un PLU res ou tiers-lieux. «Ce sera un PLU-exceptionnellement protecture ets-timulateur pour le commerce », affir-me Emmanuel Grégoire. « On a sanctuarisé beaucoup de lieux pour des ateliers de fabrication », souligne l'étu communites Nicolas Bonnet-Ouladj. Pour Bernard Cohen-Ha-dad, le président de la CPME Paris-lle-de-France, l'essentiel est qu'il y

Dans ce débat entre verdisse ment et développement, un dossier aimante tous les regards : le réa-ménagement de la porte de Mon-treuil, dans l'est de la capitale. Voté treuil, dans l'est de la capitale. Voté en 2019, ce projet prévoyant no-tamment des bureaux, des com-merces et un hôtel est aujourd'hui pourfendu par les écologistes. « Il faut faire renaître la ceinture verte autour de Paris et mener la décons-truction du périphérique. Pour cela, il faut absolument préserver ses abords. Si on continue à faire des murailles de huyanux en hordure du murailles de bureaux en bordure du périphérique, on le sanctuaris », justifie Emile Meunier. « Le coup est part. Ce rès pas au PLU de dé-noncer un accord contractuel pris il ya quelques amnées », rétorque l'en ter trouve pas d'accord, nous reste-rons avec le PLU actuel », prévient-il. Un coup de pression avant les ul-times tractations. ■ murailles de bureaux en bordure du

A Lyon, l'instabilité des règles irrite les entreprises

Entre un PLU qui va évoluer et des réglemen-tations toujours plus contraignantes, les chefs d'entreprise lyonnais exigent de la visibilité.

Françoise Sigot

Samuel Minot v voit un mauvais signe. « Un chef d'entreprise ins-tallé dans les monts d'Or nous a tallé dans les monts d'Or nous a annoncé qu'il partait dans l'Ain, faute de trouver des locaux ou du foncier dans l'Ouest lyonnais », assure le vice-président du assure le vice-président du « d'autres alertes ». Il en est con-vaincu: la superposition et l'ins-tabilité des règles d'urbanisme

tabilité des règles d'urbanisme qui régissent le territoire lyon-nais freinent les entrepreneurs. En novembre, la métropole a voté la dernière mouture de son plan local d'urbanisme (PLU). Et dans la foulée, elle a annoncé en préparer une nouvelle. « Nous venous d'avoir la troisième modification du PLU voté en 2019 : le référentiel de l'habitat durable de la métrapole a quissi été modifié. référentiel de l'habitat durable de la métropole a aussi été modifié. Sans compter les réglementa-tions nationales, comme le zéro artificialisation nette. Nous avois du mal à voir comment on va construire dans les prochaines années sur le territoire métropoli-tain », s'inquiète Samuel Minot.

Demande de pause Le président régional de la Fédé-ration des promoteurs immobi-liers, Philippe Layec, juge « qu'il liers. Philippe Layee, juge «qu'il set encore un peu tôt pour mesu-rer les conséquences de cette mo-dification ». Mais « les tendences observées dans le cadire de la mo-dification du PLU laissent aperc-voir une baisse effective des const-ructibilités ». Le texte impose davantage de logements so-ciaux ou une taille minimale des appartiements sur unelmes sexappartements sur quelques sec-eurs, augmente les « coefficients teurs, augmente les « coejitcients de pleine terre » (part du végétal). De quoi, estiment certains, com-pliquer l'équilibre économique

piquer requiibre economique de plusieurs programmes. L'inquiétude est palpable mais le dialogue se poursuit. Sa-muel Minot dit avoir eu gain de cause sur quelques sujets, com-me le traitement des eaux grises que la collectivité souhaitait imposer aux entreprises. « Nous n'ignorons rien de la rareté fon-cière qui sévit sur notre territoire, nignonos rieru eu ar arece jori-cière qui sekti ar norte terriolire, c'est pour ça que nous trans un activation, no-tament dans les zones industri-elles afin de desserrer les ten-sions «indique Emelline Baume, première vice-preisidente écolo-giste de la métropole à l'écono-mie. Les chefs d'éntreprise récla-ment une pause regidementaire. Nous sommes tous animés par la volond de réduire l'empreinte corbone, mais cette insubibité des contraintes techniques er régie-mentaires complique notre action et pousse certains à chercher des soultans hors de la métrope le », regrette Samuel Minot. »

La reconversion de bureaux en logements reste timide

En dépit des dérogations accordées au plan local d'urbanisme en guise d'encouragement, la capitale transforme peu ses immeubles tertiaires, très prisés des investisseurs. Les principales

Faut-il davantage de logements et moins de bureaux à Paris ? C'est la plus épineuse des questions que devra trancher le nouveau plan local d'urbanisme (PLU) qu'Anne local d'urbanisme (PLI) qu'Anne Hidalgo devrait soumettre au Conseil de Paris au printemps. Depuis 2018, la loi Elan encourage la transformation de bureaux obso-lètes en logements à travers des dérogations au PLII. Mais en Ile-de-France, la rareté du foncire et le manque de loge-ments ne suffisent guère à impulser

unmouvement. Une étude de l'Insti-utt Paris Région évoque un - poter-tel sous - exploité - . Entre 2013 et 2021, à peine 1900 logements ont été recycles - la transformation de bâtiments d'activités n'a représenté qu'environ 3 % de l'objectif de 70,000 logements à produire chaque année ni lle-de France -, note l'insti-tut. Paris est - de loin le département frandillen le plus actif pesant pour un tiers de cette production -, mais la dynamique peine à s'amorcer, notamment du côté des investis-seurs privés.

Volontarisme des bailleurs « Les transformations parisiennes ont été largement portées par les bailleurs sociaux. Il y a une volonté de la puissance publique se saisir des sujets, notamment avec la mise en place de foncières dédiées. En revan-che, ce sursaut ne se traduit pas encore

tent la moitié des maîtres d'ouvr tre 15 % dans les Hauts-de-Seine et en Seine-Saint-Denis.

Un logement transformé sur Un logement transforme sur deux provient de bureaux obsolè-tes. Paris exploite d'autres gise-ments : garages, hôtels, locaux commerciaux, bâtiments publics... Mais le recyclage reste une opéra-tion très technique, difficile à industrialiser » pour en réduire les coûts. Un tiers des transforma-tions es feit un profit de récitages.

les coits. Un tiers des transforma-tions se font au profit de résidences de services ou logements étudiants, plus faciles à équilibrer. Car à Paris plus qu'ailleurs, la question financière pèse, au point deparaître presque insurronatable. «Le différentiel entre la valeur des bureaux et elle des logements est ré-lement favorable aux bureaux que les

investisseurs privés n'ont pas intérêt à faire ce type de transformation, contrairement à d'autres territoires franciliens », observe David Bourla, associé au sein du cabinet Knight Frank, spécialisé dans l'immobilier d'entreprise.

d'entreprise.
D'autant qu'avec un taux de vacance de 3,9 %, les 20 millions de mètres carrés de bureaux parisiens affichent presque complet. Seul le nord-est de la capitale est à 9,3 % de vacance. « C'est dans ces quartiers

moins prisés des entreprises que la reconversion serait la plus logique, mais c'est ausst là que se concentrent déjà les logements sociaux. La logique du marché et celle de la Mairie de Paris ne sont donc pas les mêmes », note David Bourla.

Le mouvement va-til s'ampli.

Paris ne sont donc pas les mêmes », note David Bourla.

Le mouvement va-t l's ampli-iner ? Les effects des concours architecturaux (Réinventer Paris, Inventons la métropole), dont certaines éditions avaient été fléchées sur le recyclage urbain, ne se sont pas encore fait sentir. Certains parient que le vieillissement des actifs de bureaux offirira de nouvelles opportunités ; d'autres que l'attractivité de Paris ira crescendo. « Avec le télruvuil, les entreprises veulent moirs de mêtres carrés, mais mieux situés, pour fair evenir leurs salarés. Elles veulent rester à Paris ou cherchent à y revenir », assure David Bourla.

— L.A.